

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur
Langue et Culture Régional

N° CP-2008-8-10-9

Service consulté

**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
THEATRE SCOLAIRE EN LANGUE ALLEMANDE
DANS LES ECOLES DE LA VALLEE DE LA DOLLER
(troisième édition)**

Résumé : Dans le cadre du soutien des activités en langue régionale (allemand et dialecte), les écoles de la Vallée de la Doller ont présenté un troisième projet d'animation théâtrale en allemand intitulé « pour une autre approche de l'apprentissage de la langue vivante allemande ». Il est proposé une aide de 1 000 €.

Lors de sa séance du 6 octobre 2000, la Commission Permanente s'était prononcée favorablement sur le principe d'un soutien financier à des activités en allemand (ou dialecte) venant compléter la mise en application, notamment pour l'enseignement bilingue, de la convention entre la Région, les Départements et l'Etat (Education Nationale).

Les écoles de la Vallée de la Doller fonctionnent en réseau et leurs directeurs ont élaboré un projet pour l'apprentissage de la langue allemande : enrichir l'apprentissage de la langue allemande.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- favoriser l'expression en langue allemande
- permettre l'acquisition d'un vocabulaire
- faciliter l'utilisation de phrases complètes
- associer les différentes écoles
- valoriser le travail des élèves pour motiver les familles.

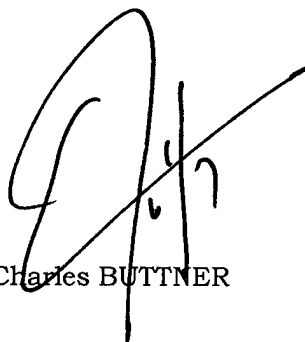
Naturellement il s'agit également de découvrir un mode de pensée différent, un patrimoine culturel européen, de faire l'apprentissage de la diversité, de la tolérance, de développer la créativité.

Ce projet qui est dans la lignée de celui de 2006 (Opération Roll Mops) et 2007 (Tekitoa) concerne 400 élèves de l'enseignement extensif et aussi bilingue, soit une quinzaine de classes (cycle 3). Il comporte un volet de préparation et de formation des enseignants, la

découverte d'un spectacle en langue allemande Peter und der Wolf et la préparation d'une saynète par les enfants.

Ce type de projet est à encourager et je vous propose, comme en 2007, un soutien financier de 1 000 € à l'Association des œuvres scolaires de la Vallée de la Doller de SENTHEIM, à prélever sur le chapitre 65, nature 6574, enveloppe 20306.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER